

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 30 JUIN 2016



**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est le fruit de la fusion au 1er janvier 2016 des communautés d'agglomération Roissy Porte de France, Val de France et 17 communes de Seine-et-Marne. Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupe 42 communes et rassemble près de 350 000 habitants sur un territoire long de 35 km d'Est en Ouest à cheval sur 2 départements, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne.

Roissy Pays de France bénéficie d'une situation géographique stratégique, au croisement de trois grands pôles économiques du nord parisien : les plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle, du Bourget et la Plaine Saint-Denis. Ce territoire, au cœur du Grand Roissy, est l'un des principaux moteurs de développement urbain et économique de la Région Ile-de-France.

Ce regroupement autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle consacre les interactions très fortes existantes entre la zone aéroportuaire et les communes concernées dont l'essor démographique et le développement de nouvelles zones d'activités économiques sont étroitement liés à la plateforme. Le tissu urbain et paysager autour de l'aéroport est caractérisé par la coexistence d'espaces péri-urbains et d'espaces ruraux et agricoles.

Depuis le 1er janvier 2016, Roissy Pays de France a notamment pour compétence le développement économique de son territoire, ainsi que son aménagement commercial et touristique.

CAHIER D'ACTEUR

EuropaCity : arrêtons les idées reçues

Les demandeurs d'emplois du territoire vont-ils en profiter ?

OUI. Un dispositif d'enseignement et de formation adapté en direction des habitants va être mis en place avec les acteurs locaux de l'emploi pour que ce projet puisse profiter d'une main d'oeuvre locale qualifiée à proximité. 11 000 emplois sont envisagés en phase d'exploitation.

Le projet est-il dangereux pour l'environnement ?

NON. Avec 10 hectares de parcs urbains, une production locale d'énergie, la réutilisation des eaux de pluies, le recyclage des eaux usées, des modes de déplacements doux et alternatifs, une ferme urbaine et la promotion des cycles courts... EuropaCity a les caractéristiques d'un projet éco responsable. De plus, le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse sanctuarise 400 hectares de terres agricoles.

Le commerce local peut-il être mis en difficulté ?

NON. EuropaCity n'est pas un centre commercial mais va jouer un rôle de « booster » pour l'activité commerciale environnante qui profitera des retombées de cette nouvelle attractivité régionale du territoire en terme de visiteurs et d'image.

Peut-on parler d'une révolution touristique ?

OUI. L'importance et la diversité de l'offre culturelle et de loisirs sont les aspects innovants du projet. Avec notamment un parc aquatique, des salles de spectacles et d'expositions... L'objectif est de devenir un pôle touristique majeur car totalement inédit et innovant. Cette offre sera aussi complémentaire avec celle proposée par les structures culturelles de proximité.

1 - UN PROJET NOVATEUR



Situé au coeur du futur quartier du Triangle de Gonesse, EuropaCity constitue un équipement majeur pour le territoire de la Plaine de France et au-delà pour la Métropole de Paris. Inscrit depuis l'origine dans le projet de territoire qui dessine le territoire à l'horizon 2030 dans toutes ses composantes. Ce projet labellisé « Grand Paris » devrait mobiliser durant les 4,5 ans de chantier 4200 personnes par an et être un vecteur important de développement pour la filière BTP et plus de 11000 en phase d'exploitation. L'ouverture d'EuropaCity est prévue à compter de 2024 au fur et à mesure de l'arrivée des transports en commun (BHNS, barreau de Gonesse, métro du Grand Paris Express Ligne 17).

Le projet EuropaCity, porté par des financements exclusivement privés, à l'initiative du groupe Auchan et de ses partenaires, alliera culture, loisirs, commerces, hôtels et restaurants. L'équipe BIG, architecte danois de renommée internationale, qui a été retenue, suite à un concours d'architectes au niveau national, a désormais pour mission de penser le projet architectural, urbain et paysager d'EuropaCity. L'ambition est de faire du projet un équipement respectueux de son environnement et exemplaire en termes de consommation énergétique. Toutes les innovations en matière de développement durable connues ou à venir devront permettre de réaliser un équipement qui devrait être un modèle pour une nouvelle conception du développement urbain qui intègre totalement l'environnement naturel du site...

Cette volonté affirmée par les promoteurs en étroite concertation avec les collectivités locales concernées,

est au coeur du projet architectural.

C'est un concept totalement nouveau qui proposera aussi bien des parcs à thèmes qu'un espace d'expositions artistiques, des salles de concerts et de spectacles, un cirque, de larges espaces verts alliant ville et nature avec notamment une ferme pédagogique. Des boutiques proposeront entre autres des expériences et des interactions pour les visiteurs. Sport, culture, arts, spectacles, commerces, événements, espaces détente, espaces de jeux et de découverte, complexe hôteliers, restauration... EuropaCity se positionne comme une nouvelle destination touristique majeure de la Région Ile-de-France.

C'est un projet ambitieux, inédit, qui doit bien intégrer tous les enjeux du territoire. Ce projet constitue une formidable locomotive pour la création d'emplois et sera un pôle d'activités très important pour le nord-est francilien et pour la Métropole, incluant des équipements de loisirs et culturels nouveaux qui viendront renouveler l'offre qui existe déjà sur le territoire. Ce projet a vocation à devenir un véritable pôle d'attractivité à l'échelle de la région qui aura un effet d'entraînement sur le développement local, économique et social.

2 - UN PROJET FÉDÉRATEUR

EuropaCity va permettre par son rayonnement de positionner le territoire de l'Est du Val d'Oise si souvent oublié, comme un pôle majeur du développement métropolitain. C'est un nouveau souffle, une nouvelle dynamique, une nouvelle vision qui a du sens et qui « raccroche » ce territoire à la dynamique régionale.



C'est une façon de faire du lien avec le corridor aéroportuaire et l'axe nord/sud si longtemps privilégiés. Par ce développement, on désenclave ce territoire et répare une inégalité territoriale avérée, on donne une perspective de développement économique aux habitants du territoire, un espoir pour les jeunes de moins de 25 ans dont 30% sont aujourd'hui au chômage. Cet équipement s'inscrit dans le projet du Triangle de Gonesse, sur une emprise de 80 hectares, au sein du Grand Roissy, c'est un projet compact, dense qui préserve la qualité et l'importance des espaces publics. L'idée forte des architectes étant de faire vivre ensemble espace naturel et espace urbain...

C'est un projet ouvert à tous : populaire, touristique, festif qui imagine et anticipe les besoins et les modes de vie et de consommation de demain.

La préservation « sanctuarisée » de 400 hectares d'espaces agricoles démontre cette détermination à faire évoluer dans un même espace, monde économique, activité agricole, loisirs, culture, nature... C'est un véritable pari sur l'avenir qui montre bien que tout cela est possible !



3 - UN DÉFI MAJEUR : L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le maître d'ouvrage conscient de l'importance de disposer d'une main d'oeuvre qualifiée à proximité, souhaite développer les formations et qualifications qui permettront aux habitants du territoire d'accéder aux emplois créés. Avec l'aide des collectivités locales, du Département, de la Région, de l'Etat et des acteurs de l'enseignement et de la formation, il convient de construire un dispositif spécifique et adapté en

direction des habitants. C'est une des questions majeures à traiter, une première estimation des métiers et des besoins a déjà été réalisée tant pour la période de construction que pour la phase d'exploitation... Un premier objectif vise la première étape de la construction où les besoins recensés concernent plus de 40 métiers différents.

Le démarrage et la montée en puissance de cette gestion prévisionnelle des emplois « EuropaCity Compétences » doit démarrer courant 2017. Lever les freins à l'emploi, favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus fragiles, développer une dynamique de formation, créer un centre de recrutement commun, accueillir 2 ans avant l'ouverture plus de 3000 personnes pour les orienter et les former, tels sont les pistes déjà identifiées. C'est la clé de la réussite de ce projet, ce partenariat qui consiste à le partager et à faire en sorte que les populations locales soient les premières bénéficiaires de ce nouveau développement est un objectif prioritaire. Là aussi le promoteur du projet souhaite innover et montre sa détermination à gagner le pari de l'emploi.

4 - UNE EXIGENCE : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le site d'implantation au sein du Triangle de Gonesse n'est pas dans un site de protection Natura 2000, avec une « naturalité faible » liée aux activités agricoles actuelles. Son changement d'affectation ne représenterait donc pas d'enjeux majeurs pour la faune et la flore. Ce diagnostic s'appuie sur une vingtaine d'études réalisées en amont afin d'intégrer dans les contraintes du projet toutes les mesures de réduction, d'accompagnement et de compensation.

EuropaCity, a l'ambition, au contraire, de contribuer à son échelle à la biodiversité du secteur tel que prévu dans le SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Ainsi, il est prévu de créer une trame verte locale, les espaces paysagers nombreux et variés seront constitués de milieu naturels locaux (prairies sèches, pelouses pâturées, maraichage et vergers).

Le projet prévoit la revalorisation et la réutilisation sur site des terres végétales, la limitation de l'émission de gaz à effet de serre est dès à présent prise en compte. Au-delà des études, est déjà envisagée la production locale d'énergie à partir de sources d'énergie verte et bas carbone, d'une charte chantier vert pendant la période de construction puis déclinée pour l'exploitation après l'ouverture du site.



Le développement durable se traduit aussi par de nouveaux modes de consommation c'est là aussi une volonté affirmée du projet d'engager une démarche citoyenne, environnementale et sociétale.

L'exigence est forte car elle fait partie du concept : 10 hectares de parcs urbains, des modes de déplacement doux et alternatifs, une ferme urbaine de 7 hectares, un travail avec le monde agricole pour que la production des agriculteurs locaux soit intégrée au projet dans un système de circuit court avec l'achat de produits saisonniers, consommation de produits issus du commerce équitable, boycott des produits polluants...



cndp Commission nationale
du débat public

Commission particulière du débat public EuropaCity
CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél +33 (0) 800 74 65 80
contact.europacity@debatpublic.fr
<https://europacity.debatpublic.fr>